



MUNI NOUVELLES

Kingsey Falls, un regard "vert" l'avenir!

SESSION DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément à la résolution no 12-218, la session régulière du mois d'avril se tiendra le lundi 8 avril 2013 à 19 h 30.

DOSSIERS DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Lors de la session du conseil tenue le 4 mars 2013, les membres ont adopté la répartition suivante

- Délégué à la MRC d'Arthabaska
Substitut
Micheline Pinard-Lampron
Christian Côté
- Corporation de développement
économique des Bois-Francs
Substitut
Michel Bertrand
- Parc Marie-Victorin
Jean-Louis Roberge
- Embellissement
Christian Tisluck
- Comité en Vert
Micheline Pinard-Lampron
- Gestion des matières résiduelles
Micheline Pinard-Lampron
- Régie intermunicipale d'élimination
des matières résiduelles des Sources
Substitut
Christian Tisluck
- Infrastructures municipales
Christian Tisluck
- Service de prévention des incendies
Christian Côté
- Maison des jeunes
Luc Duval
- Sports et Loisirs
Micheline Pinard-Lampron
- Centre Récréatif Kingsey inc.
Christian Côté
- Bibliothèque et CRSBP
Christian Drouin
- Comité consultatif d'urbanisme
Luc Duval
Christian Drouin
- Responsable culturel à la MRC
Micheline Pinard-Lampron
- Responsable des questions familiales
et/ou des aînés
Micheline Pinard-Lampron
- Transport adapté
Christian Tisluck
- Transport collectif MUNCAR
Christian Tisluck
- Société d'initiatives économiques de
Kingsey Falls inc.
Christian Côté
Alain Ducharme
- Comité de promotion de Kingsey Falls
Christian Côté
- Commission pour la tenue de
consultations publiques – Élevages porcins
Alain Ducharme
Christian Tisluck

DÉCHETS VOLUMINEUX

La cueillette des déchets volumineux aura lieu le **22 MAI 2013**. Nous rappelons que :

Sont permis : les déchets domestiques mesurant plus de 1,5 m de longueur ou dont le poids est supérieur à 25 kg, les meubles et appareils ménagers comme cuisinière, réfrigérateur, téléviseur, laveuse, sècheuse et autres.

Sont interdits : les résidus domestiques dangereux (comme la peinture, les solvants, les huiles pour lesquels il y a une collecte spécifique à l'automne au garage municipal), les pneus, les rebuts d'origine agricole (pièces de machineries, morceaux de clôture, etc.), les débris de construction et de démolition.

COLLECTE DES MATIÈRES COMPOSTABLES

Nous vous rappelons que la collecteur des matières compostables se fait à toutes les semaines depuis le 2 avril 2013 et ce, jusqu'au 26 novembre 2013 inclusivement.

UN BAC EST BRISÉ?

Nous vous informons que lorsque votre bac de déchets (noir), de matières recyclables (vert) ou de matières putrescibles (brun) est brisé lors de la collecte, vous êtes invités à communiquer avec le bureau municipal, 819-363-3810, pour nous en informer. Un employé ira constater le bris et réparera ou remplacera le bac, selon le besoin. Un fonds a été créé au budget de la ville pour ce service.

PERMIS DE CONSTRUCTION OU DE RÉNOVATION

L'inspectrice en bâtiment, Mme Diane Beauchesne, n'étant présente que le mercredi, nous demandons la collaboration des personnes qui désirent obtenir un permis de construction ou de rénovation en présentant leur demande à l'avance afin d'éviter des désagréments liés à l'impossibilité d'obtenir un permis à temps pour les travaux. Nous vous suggérons de prendre rendez-vous avec l'inspectrice en bâtiment, en communiquant au bureau municipal au 363-3810, vous évitant ainsi des attentes. Vous pouvez trouver les formulaires de demande de permis sur le site internet de la ville : www.kingseychalls.ca.

DÉPÔT POUR APPAREILS ÉLECTRONIQUES

Toujours soucieuse de participer à la protection de l'environnement, la ville a signé une entente avec la firme Laurentide re-sources pour un dépôt destiné aux appareils électroniques comprenant les articles suivants :

- Ordinateurs de bureau, portables, de poche et les tablettes PC, et leurs périphériques;
- Imprimantes;
- Appareils électroniques, numériseurs, télécopieurs et photocopieurs;
- Consoles de jeux vidéo et leurs périphériques;
- Lecteurs, enregistreurs, graveurs ou emmagasineurs de sons, d'images et d'ondes, amplificateurs, égaliseurs de fréquences et récepteurs numériques;
- Baladeurs numériques, lecteurs de livres électroniques, récepteurs radios, émetteurs-récepteurs portatifs, appareils photo numériques, cadres numériques, caméscopes et systèmes de localisation GPS;

- Routeurs, serveurs, disques durs, cartes mémoires, clés USB, haut-parleurs, webcams, écouteurs et autres dispositifs sans fil conçus pour être utilisés avec un produit visé par la présente liste;
- Écrans d'ordinateurs,
- Téléviseurs.

Ce dépôt est situé au garage municipal, 57 boul. Kingsey. Vous devez déposer vos articles aux heures d'ouverture, soit de 8 h à 16 h, du lundi au vendredi.

DÉPÔT POUR LAMPES FLUOCOMPACTES ET TUBES FLUORESCENTS

Dans son souci de protéger l'environnement, la ville a signé une entente avec Peintures Récupérées du Québec inc. pour un dépôt destiné aux lampes fluocompactes et tubes fluorescents. Ce dépôt est situé du côté droit du garage municipal, situé au 57 boul. Kingsey où la ville a installé une armoire pour l'entreposage sécuritaire de ces lampes et tubes. Nous demandons donc votre collaboration pour trier correctement les lampes fluocompactes et tubes fluorescents, non cassées et sans emballage, dans les compartiments identifiés à cette fin. Veuillez prendre note que pour des quantités trop importantes de tubes fluorescents, des frais pourront être exigés. Vous trouverez des informations additionnelles concernant le programme RecycFluo sur le site www.recycfluo.ca.

SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX D'ARTHABASKA (SPAA)

La Ville de Kingsey Falls a conclu une entente avec la Société protectrice des animaux d'Arthabaska pour percevoir le coût des licences d'animaux et appliquer le règlement concernant les animaux.

Nous vous invitons donc à communiquer avec eux en ce qui concerne la gestion des plaintes et des licences. L'adresse de la SPAA est le 691, rue de l'Acadie à Victoriaville (dans le parc industriel). Téléphone : 819-758-4444, Site internet : www.spaavic.com.

Les heures d'ouverture sont : Lundi-mardi-mercredi-jeudi : 12 h 00 à 17 h 00;
Vendredi : 12 h 00 à 19 h 00;
Samedi-dimanche: 11 h 30 à 15 h 30.

MAISONS À VENDRE

Plusieurs personnes sont référées à la municipalité lorsqu'il s'agit de trouver une maison à vendre. Nous demandons la collaboration des personnes qui désirent vendre leur maison en communiquant avec nous afin que nous maintenions notre liste à jour pour mieux vous servir. De plus, votre maison ou votre terrain peut être identifié sur la carte des maisons à vendre qui est accessible sur le site internet de la ville. Il suffit de communiquer au bureau municipal au 819-363-3810, à l'adresse courriel lfournier@kingseyfalls.ca ou via le site internet www.kingseyfalls.ca.

SITE INTERNET DE LA VILLE

Afin d'offrir le plus d'informations à sa population et aux visiteurs de son site Internet, la ville invite les commerces, les industries et les organismes à profiter de cette vitrine.

POUR LES COMMERCES, LES INDUSTRIES ET LES ORGANISMES

La ville a prévu un espace pour la liste des commerces, industries et organismes sur son site. Pour ce faire, vous devez nous faire parvenir les informations nécessaires, soit le nom du commerce, de l'entreprise ou de l'organisme, le secteur d'activité, le nom du contact, les numéros de téléphone et de télécopieur, l'adresse courriel et le site internet, s'il y a lieu. De plus, nous pourrions créer un lien avec votre site internet pour faciliter la recherche des internautes. Vous pouvez nous communiquer ces renseignements à l'adresse courriel lfournier@kingseyfalls.ca, par téléphone ou via le site internet.

POUR LES ASSOCIATIONS SPORTIVES, CULTURELLES ET COMMUNAUTAIRES

Nous vous informons que vous pouvez faire paraître le calendrier de vos activités sur le site de la ville. Vous n'avez qu'à communiquer au bureau municipal au 819-363-3810, à l'adresse courriel lfournier@kingseyfalls.ca ou via le site internet et nous indiquer l'activité, la date, le lieu, le nom de la personne responsable et le coût, le cas échéant.

NUMÉRO POUR URGENCE MUNICIPALE

Pour signaler une **urgence MUNICIPALE SEULEMENT (aqueduc, égout, voirie)** en dehors des heures d'ouverture du bureau municipal, vous pouvez composer le 819-751-6393 et on vous rappellera dans les minutes qui suivent. **Pour les autres urgences (incendie, ambulance), composez le 9-1-1.**

L'ÉQUIPE MUNICIPALE



VILLE DE
KINGSEY FALLS

AVIS PUBLIC
ADOPTION DE RÈGLEMENT

AVIS est, par la présente, donné par le soussigné que le conseil municipal de Kingsey Falls a adopté, lors d'une session ordinaire tenue le 4 mars 2013, le **règlement 13-02 Règlement décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Ville de Kingsey Falls pour l'exercice 2013**. Ce règlement remplace le règlement no 12-08 et entre en vigueur le 5 avril 2013, date de sa publication.

Copie de ce règlement est disponible pour consultation pendant les heures d'ouverture, soit de 9 h à midi et de 13 h à 16 h, du lundi au vendredi inclusivement, au bureau municipal situé au 15 rue Caron.

Donné à Kingsey Falls, le 19 mars 2013

Le greffier,
Gino Dubé